



AIDE AUX DEVOIRS

S'adresse aux enfants à partir du CE1

Horaires:

Les jours d'école
le lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 16h00 à 17h30
(de 16h00 à 16h30 temps du goûter
sous la responsabilité des agents communaux)

Le lieu:

Dans une classe de primaire

L'encadrement:

L'aide aux devoirs est assuré par 2 employées de la commune

*Pour bénéficier de l'aide aux devoirs
- l'inscription est obligatoire -*

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou à télécharger sur le site de la commune: www.neuivy-en-sullias.fr

Contenu du dossier:

- ↳ 1 fiche de renseignements à compléter
- ↳ 1 calendrier de réservation (à voir dès la rentrée)

Les places sont limitées à 20 enfants (10 par adulte).
Les inscriptions se font pour une période ou pour l'année.
Les heures réservées seront facturées
(sauf cas de maladie ou de grève à l'école)

Tarif 2018

2.50€ la séance

Une facture sera faite par période.

Tout dépassement d'horaire sera facturé 15€ le ¼ d'heure

En l'absence du dossier d'inscription, votre enfant ne pourra pas fréquenter le service de l'Aide aux Devoirs



Coupon réponse à retourner impérativement avec le formulaire de réservation

Nom Prénom

Adresse

Tél Mail

Certifie avoir pris connaissance du règlement

Signature

Date



RÈGLEMENT - ORGANISATION

- ↳ Dès 16h00 les enfants se retrouvent sous le préau de la cours de primaire et ont un temps pour le goûter jusqu'à 16h30
- ↳ Les élèves inscrits ne pourront pas sortir avant 17h30
- ↳ Toute absence doit être justifiée par écrit
- ↳ Chacun est tenu de respecter le calme afin de permettre à tous de faire le maximum de travail.
- ↳ Le matériel rangé dans les casiers appartient aux enfants scolarisés dans cette classe et ne doit en aucun cas être utilisé ou dérangé.
- ↳ Lorsqu'un élève a terminé son travail il pourra s'avancer pour le lendemain
- ↳ En cas d'absence de travail pour les jours suivants, les élèves auront la possibilité de lire ou, pour les plus jeunes, de faire des coloriages. Chacun est tenu de respecter le silence afin de donner la possibilité à ceux qui n'ont pas terminé de finir leur travail.
- ↳ L'adulte responsable du groupe sera à disposition pour faire réciter les leçons, faire la lecture ou aider à la compréhension des exercices.
- ↳ Il n'y aura pas d'aide aux devoirs le jour précédant les vacances.
- ↳ **Le manque de respect de ce règlement, entraînera un avertissement. Trois avertissements vaudront un renvoi.**

***Nous comptons sur vous pour lire à vos enfants
ce règlement, pour le bien-être de tous.***